



Bons d'achat "Relance économique" Mode d'emploi

- Objectif :** Dynamiser les commerces de la communauté de communes du Val de l'Oise.
- Période de validité :** Jusqu'au 31/12/2020
- Modalités :**
- Inscrivez-vous en ligne sur le site de la communauté de communes du Val de l'Oise via le formulaire "Relance économique inscription".
- Un kit "Commerçant partenaire" vous sera remis à l'accueil de la CCVO.
- Ce kit comprendra :
- Un macaron à coller sur votre vitrine ;
 - Une carte "Spécimen" ;
 - Les conditions générales et une convention (documents à signer et à déposer à la communauté de communes du Val de l'Oise lors de votre première demande de remboursement des bons d'achat).

Vous êtes désormais prêt à recevoir les habitants de notre territoire !



La gestion des bons d'achat "Relance économique"

1. Au moment de passer en caisse, un client se présente à vous et vous remet un bon d'achat
2. Vous vérifiez la conformité du bon d'achat à l'aide de la carte spécimen.
3. Vous les encaissez en tant que mode de règlement, dans votre caisse. Vous ne devez pas réaliser de rendu de monnaie sur le bon d'achat.
4. Enfin, pour procéder au remboursement des bons d'achat en votre possession, il suffit de vous rendre à la communauté de communes du Val de l'Oise pour déposer votre bordereau accompagné des cartes "Bon d'achat" afin d'obtenir votre virement bancaire. Lors de votre première venue à la communauté de communes du Val de l'Oise, veuillez vous munir :
 - des conditions générales signées
 - de la convention signée
 - de l'IBAN/RIB de votre commerce
 - du numéro de SIRET



Dispositif « Bons d'achat dans les commerces de proximité » Règlement

Modalités de l'aide

Une carte d'une valeur de 15€ TTC sera attribuée à chaque foyer de la communauté de communes du Val de l'Oise. Ce bon d'achat pourra être utilisé dans les commerces de proximité ayant accepté de participer à ce dispositif.

Durée de validité: jusqu'au 31 décembre 2020

Ce bon d'achat sera utilisé comme moyen de paiement dans votre commerce, pour la vente et la consommation de vos produits et/ou services, à l'exception des produits mentionnés en annexe 1.

Critères d'éligibilité

Sont concernés les commerces implantés physiquement sur le territoire de la communauté de communes. Sont exclus du dispositif les commerces de plus de cinq salariés, ainsi que les enseignes nationales (ALDI, CARREFOUR MARKET, INTERMARCHÉ, SPAR).

Conditions d'engagement

Pour bénéficier de ce dispositif, vous devez retourner à la communauté de communes du Val de l'Oise les conditions générales et la convention au dispositif ci-jointes (annexe 1), dûment complétées, signées et tamponnées à l'accueil de la communauté de communes du Val de l'Oise au 1 chemin d'Itancourt 02240 Mézières-sur-Oise.

Modalités de remboursement des bons d'achat

Les commerçants participants pourront s'adresser au service économique de la communauté de communes du Val de l'Oise (03.23.66.73.17) afin de venir déposer les bons d'achat reçus ainsi qu'un état récapitulatif de ceux-ci (sous forme de bordereau dont le modèle est fourni ci-joint) et un RIB au nom de votre société. Les sommes dues vous seront payées par mandat administratif.



Annexe 1

Je soussigné (Nom, prénom)

Agissant en qualité de (dirigeant, gérant)

De la société

Adresse

Télemail

accepte de participer au dispositif « Bons d'achat dans les commerces de proximité », dans le cadre des aides exceptionnelles aux entreprises mises en place par la communauté de communes du Val de l'Oise.

Je m'engage :

À afficher tous les documents de communication fournis par la communauté de communes du Val de l'Oise et nécessaires à ma participation à ce dispositif

À justifier le nombre de bons d'achat reçus

À donner tous les justificatifs comptables nécessaires au paiement de ces bons d'achat

Par ailleurs, je m'engage sur l'honneur à ne pas accepter le paiement par bons d'achat des boissons alcoolisées, du tabac, des jeux d'argent et du carburant.

Fait à, le

Tampon de l'entreprise et signature du dirigeant



15 €

A dépenser dans les commerces partenaires de notre territoire, c'est ce que la communauté de commune du Val de l'Oise vous offre pour donner un coup de pouce à notre économie et soutenir nos commerces de proximité, dans le but de redynamiser l'économie locale, d'apporter son soutien aux commerces.

La communauté de communes du Val de l'Oise met en place un « CHEQUE-RELANCE » sous la forme d'un bon d'achat de 15 € financé en totalité par la communauté de communes.

Vous allez pouvoir utiliser cette carte de paiement chez tous les commerçants de notre territoire participant à cette opération dont la liste est consultable sur le site de la CCVO (www.ccvo.fr) et identifiable via un autocollant apposé sur leur vitrine.

Des produits de qualité, un accueil chaleureux, alors n'hésitez pas à leur faire confiance !

Vous avez découvert l'attractivité de nos commerces de proximité durant la crise sanitaire que nous traversons, alors, tous ensemble, continuons à les soutenir et faisons que la proximité devienne notre réflexe !



Le Président de la communauté de
communes du Val de l'Oise
M. Didier Beauvais

Les bons d'achat ne sont pas valables pour l'achat d'alcool, de tabac, de jeux d'argent et de carburant

BON D'ACHAT N°	DATE	NOUVEAU CLIENT ?	MONTANT DE L'ACHAT
29		OUI / NON	
30		OUI / NON	
31		OUI / NON	
32		OUI / NON	
33		OUI / NON	
34		OUI / NON	
35		OUI / NON	
36		OUI / NON	
37		OUI / NON	
38		OUI / NON	
37		OUI / NON	
38		OUI / NON	
39		OUI / NON	
40		OUI / NON	
41		OUI / NON	
42		OUI / NON	
43		OUI / NON	
44		OUI / NON	
45		OUI / NON	
46		OUI / NON	
47		OUI / NON	
48		OUI / NON	
49		OUI / NON	
50		OUI / NON	

Nom du Commerce : _____

Adresse du commerce : _____

Numero de siret : _____

Nombre de bon d'achat remis : _____

Date de remise : ____ / ____ / ____

Signature du commerçant

Nom et signature du receveur



BORDEREAU

BON D'ACHAT N°	DATE	NOUVEAU CLIENT ?	MONTANT DE L'ACHAT
1		OUI / NON	
2		OUI / NON	
3		OUI / NON	
4		OUI / NON	
5		OUI / NON	
6		OUI / NON	
7		OUI / NON	
8		OUI / NON	
9		OUI / NON	
10		OUI / NON	
11		OUI / NON	
12		OUI / NON	
13		OUI / NON	
14		OUI / NON	
15		OUI / NON	
16		OUI / NON	
17		OUI / NON	
18		OUI / NON	
19		OUI / NON	
20		OUI / NON	
21		OUI / NON	
22		OUI / NON	
23		OUI / NON	
24		OUI / NON	
26		OUI / NON	
27		OUI / NON	
28		OUI / NON	